

« Prioriser l'allaitement : tisser des réseaux de soutien solides. »

Concours de photographies d'allaitement dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2025



**entraide
sein-pathique**
ÎLES-DE-LA-MADELEINE

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Le concours **début** le 1er septembre et prend fin le 21 septembre 2025, à 17 heures.
Ce concours est ouvert aux résidents des Îles-de-la-Madeleine. Les photos provenant de résidents d'autres régions seront affichées, mais ne seront pas éligibles au concours. Veuillez noter que c'est la personne qui allaite dans la photo qui mérite le prix et non la ou le photographe.
- La photo peut dater d'avant 2025**
2. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire en ligne dont le lien est disponible sur notre site internet www.seinpathique.com, par courriel en faisant la demande auprès d'Entraide Sein-Pathique à l'adresse soutien@seinpathique.com ou encore par Messenger.
3. **La photo en format numérique** (résolution élevée pour l'impression) devra être envoyée à : soutien@seinpathique.com
4. Nous recherchons tout type de photo, **amateur ou professionnel**, représentant une mère qui allaite son bébé dans différents contextes, circonstances et lieux. Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas retenir une photo qui ne correspondrait pas aux critères ou à la mission de l'organisme. La photo peut être en couleur ou en noir et blanc.
5. Les photos seront exposées à différents endroits, **incluant les réseaux sociaux**, pendant la Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2025, qui se tiendra la première semaine d'octobre, et les visiteurs pourront choisir leur photo **coup de cœur** en remplissant un coupon de vote. Le comité de sélection comptabilisera les votes reçus pour chaque photo. La photo ayant reçu le plus de votes sera déclarée « Photo coup de cœur » et la participante ainsi désignée se méritera un prix. Il y aura également un prix de participation tiré au sort parmi les photos participantes. Tous les prix doivent être acceptés comme présentés : ils sont non échangeables et non monnayables.
6. Pour être éligible aux prix, les participantes doivent remplir le formulaire de participation et s'assurer d'envoyer le consentement écrit de toutes les personnes apparaissant sur la photo.

Toute photo non accompagnée du formulaire dûment complété sera refusée.